

Plan Climat Air Energie Territorial du Syndicat mixte Sud Gironde

Comité de Pilotage de lancement

- 28 septembre 2018 -



Sud
Gironde
Pôle territorial

Syndicat mixte Sud Gironde



SIPHEM

Maison de l'habitat et de l'énergie

Les modalités de pilotage et d'animation de la démarche PCAET



Pilotage du PCAET

- Syndicat mixte Sud Gironde
- Syndicat mixte Inter territorial du Pays du Haut Entre deux Mers



Organisation des COPIL, COTECH et Ateliers

Coordination et animation de la démarche

Accompagnement technique

- Agence Locale de l'Énergie du Climat de la Gironde
- Agence ATMO Nouvelle Aquitaine



Diagnostic énergétique territorial

Diagnostic Qualité de l'Air territorial

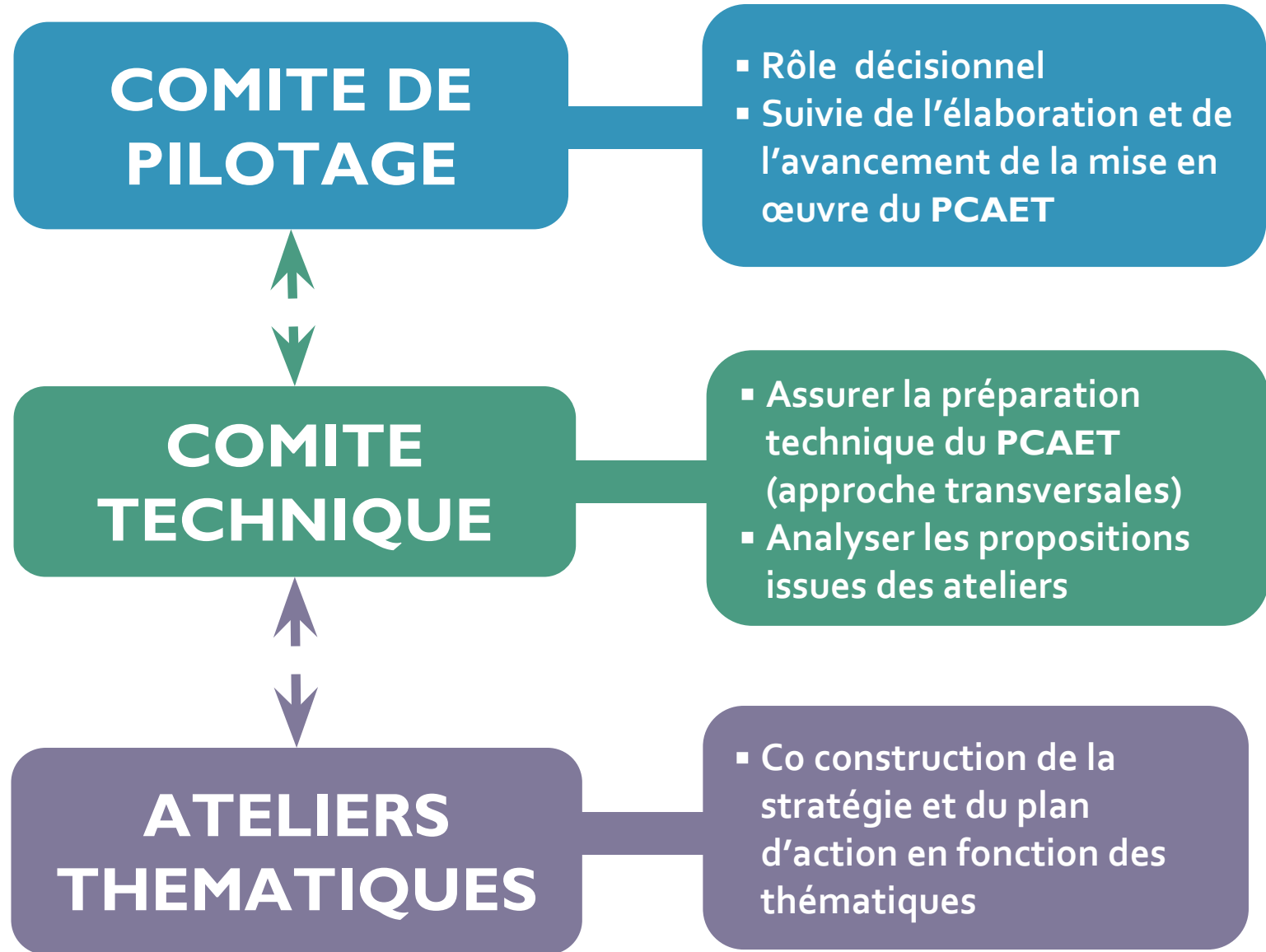
Proposition d'actions et scénarisations prospectives

Une Coopération SM Sud Gironde et SIPHEM sur la politique énergie-clima t



- Une **convention de coopération public-public** entre le Syndicat Mixte Sud Gironde et SIPHEM :
 - pour développer la **politique énergie-climat** à l'échelle du Sud Gironde, une **mission d'intérêt public local**
 - dans une perspective d'atteinte d'**objectifs communs**, de cohérence et d'efficacité
 - en s'appuyant sur des **compétences et expertises complémentaires** : pour le SM Sud Gironde, SCOT / PCAET ; pour le SIPHEM, habitat / énergie
 - sur une durée de **2 ans** (renouvelable)
 - avec l'élaboration d'un projet territorial de développement durable, un **PCAET ambitieux**

La Gouvernance de la démarche d' élaboration du PCAET du Sud Gironde



Le Comité de Pilotage et le Comité technique du PCAET du Sud Gironde



Membres du COMITÉ DE PILOTAGE

- Élus du groupe de travail PCAET + 1 élu / CDC
- SIPHEM
- Services de l'Etat : DREAL, DDTM, DRAAF
- Région Nouvelle-Aquitaine
- ADEME Nouvelle-Aquitaine
- Département de la Gironde
- Pôle territorial « Cœur entre deux Mers »
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- 1 ou 2 représentant d'associations citoyennes et environnemental



Membres des COMITES TECHNIQUES

- Membres du comité de pilotage
- CAUE, ANAH
- Caisse des dépôts et consignations
- Chambres consulaires
- Agence Régionale de Santé
- SDEEG33
- Clubs d'entreprises

- Syndicats de déchets (USTOM, SICTOM, SEMOCTOM)
- Régies locales d'électricité (La Réole, Bazas)
- Régie du Sud Réolais
- CIRENA
- 1 ou 2 représentant d'associations citoyennes (ou conseil citoyen)
- ENEDIS, GRDF, TEREGA

Les étapes d'élaboration du PCAET du Sud Gironde



- Phase 1 – **Préfiguration du projet** (3 mois)
 - Organisation de la mission et calibrage du projet
 - Mobilisation et concertation des acteurs



- Phase 2 – **Diagnostic climat-air-énergie** (6 mois)
 - Etat des lieux et identification des potentiels
 - Déclinaison des principaux résultats à l'échelle intercommunale



- Phase 3 – **Stratégie et plan d'actions** (14 mois)
 - Objectifs stratégiques et opérationnels à l'échéance 2050
 - Programme d'actions à conduire par les acteurs du territoire



- Phase transversale – **Pilotage, concertation et communication**
 - Mobilisation et concertation des acteurs : « Destination TEPOS »
 - Evaluation environnementale stratégique



Le planning prévisionnel du PCAET du Sud Gironde



- Planning prévisionnel, d'avril 2018 à octobre 2019 :

		2018												2019									
		4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Elaboration du PCAET	1. Préfiguration du projet (3 mois)	Avr - Jun 2018																					
	2. Diagnostic climat-air-énergie (6 mois)				● Diagnostic Energie ALEC ● Diagnostic Air ATMO ● Présentation Diagnostics au CDC																		
	3. Stratégie et plan d'actions (12 mois)													Nov 2018 - Oct 2019									
	4. Missions transversales : concertation et communication évaluation environnementale													● 28/09/18 COPIL de lancement Avr 2018 - Oct 2019									

Identification de la méthode de d'élaboration de la stratégie et du plan d'action ←



Octobre -
novembre

Les prochaines étapes dans l' élaboration du PCAET du Sud Gironde



- **Evaluation Environnementale Stratégique (EES) :**
 - un outil itératif d'aide à la décision et à l'intégration environnementale, pour aboutir à un PCAET le moins dommageable pour l'environnement
 - en 3 séquences : diagnostic / contribution / finalisation et restitution
 - ***cahier des charges établi et prestataire à sélectionner (octobre)***
- **Identification des démarches locales de développement durable :**
 - Acteurs locaux publics (communautés de communes, communes, syndicats, Parc Naturel Régional ...) et privés (associations citoyennes, entreprises locales...) à solliciter pour **identifier les actions et projets pouvant contribuer au PCAET**
 - **Contrat d'Objectif Territorial « chaleur Renouvelable »** et **Démarche TEPOS** portés par le SIPHEM



PLUis
SCOT

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE



Novembre -
décembre

Les prochaines étapes dans l' élaboration du PCAET du Sud Gironde



- **Présentation des diagnostics (énergie et air) au sein de chaque Communauté de Communes**
 - Objectifs : Bonne connaissance des enjeux par les élus , recherche d'un consensus sur les données issues des bilans
 - Recueil des premières impressions – Quelle vision du PCAET ?
- **Elaboration de la stratégie** dans le cadre du Comité Technique (COTECH) et d'ateliers thématiques. Validation par le Comité de Pilotage (COFIL).



PCAET

100 % technico-opérationnel
Court terme

Programme d'installation de
panneaux photovoltaïques sur
des bâtiments publics

Petit périmètre d'action
Pas de dimension stratégique
Problématique énergie unique

100 % strato-philosophique
Long terme

Méta-projet de développement
durable sur l'avenir climatique sans
engagement chiffré

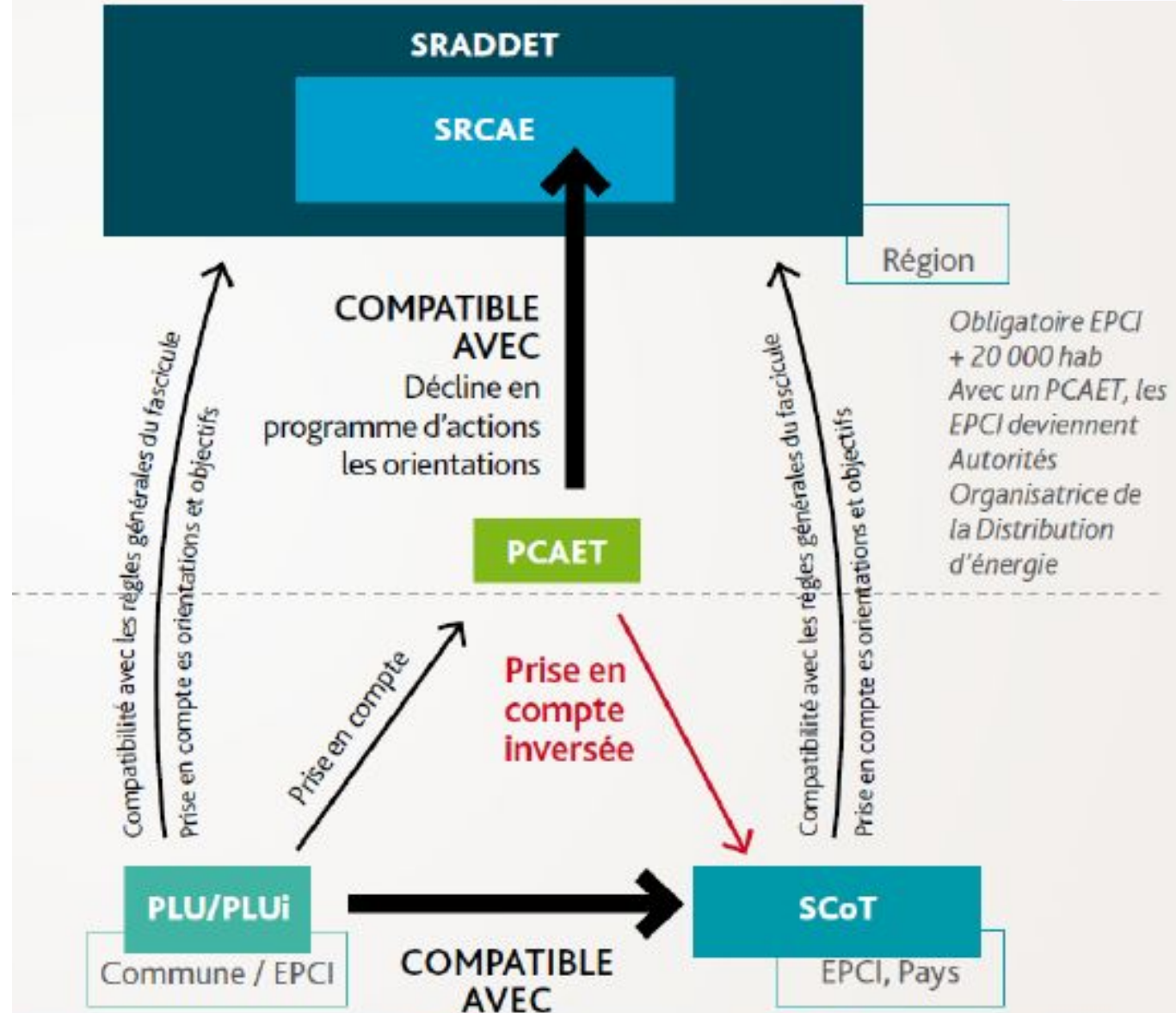
Périmètre très étendu
Pas de dimension opérationnelle

**Ce que ne
doit pas être
un PCAET**

Le PCAET dans le paysage des dispositifs de planification territoriale

Depuis les Lois NOTRe et TECV

Les orientations régionales du SRADDET sont directement prises en compte par les documents d'urbanisme. C'est maintenant le PCAET qui doit prendre en compte le SCoT.



Les objectifs et modalités de la concertation dans la démarche **PCAET** du Sud Gironde



- Une concertations sous l'angle « **contribution et subsidiarité** »

Le principe de subsidiarité veille à ne pas déconnecter la prise de décision publique de ceux qui devront la respecter. C'est en somme la recherche du niveau hiérarchique pertinent auquel doit être conçue une action publique.

- Création d'une **page (ou site) internet d'information** sur le PCAET du Syndicat mixte Sud Gironde
- Création d'une **adresse mail** dédiée au PCAET :

pcaet.smsudgironde@gmail.com

Présentation du Diagnostic Territorial du Syndicat mixte Sud Gironde



Domain Harrois (Agence Locale de l'énergie et du Climat)



Echanges et débats.



Sud
Gironde
Pôle territorial

Syndicat mixte Sud Gironde



SIPHEM

Maison de l'habitat et de l'énergie